



communiqué

Date **Le 11 août 1993**

N° 156

Pour publication

LE CANADA ANNONCE L'ÉVACUATION DE MALADES BOSNIAQUES

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, et le ministre de la Défense nationale, M. Thomas Siddon, ont annoncé aujourd'hui que le Canada transporterait par avion un maximum de 20 patients hospitalisés à Sarajevo, qui ont besoin de soins médicaux urgents. Le Canada accordera également une somme additionnelle de 500 000 de dollars à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'aide médicale d'urgence dans la région.

«Les souffrances des victimes dans ces hôpitaux mal équipés et surchargés nous ont tous émus, a déclaré M. Beatty. Nous avons été submergés par des offres d'assistance de la part d'organismes et de particuliers de tous les coins du pays».

Le ministre de la Défense, M. Siddon, a annoncé qu'un avion des Forces canadiennes serait utilisé pour le transport au Canada des patients prioritaires. «Les gardiens de la paix canadiens ont joué un rôle décisif dans la réaction de la communauté internationale à la crise dans l'ex-Yougoslavie, a affirmé M. Siddon. Nous sommes résolus à faire notre part dans ce nouvel effort humanitaire».

Les ministres ont fait observer que le Canada collaborera avec le Comité d'évacuation médicale des Nations Unies pour désigner les patients dont l'évacuation au Canada serait le plus justifiée. Le ministre de la Sécurité publique, M. Doug Lewis, a dit que les agents d'immigration faciliteraient l'entrée des malades au Canada. À leur arrivée, les succursales locales de la Croix-Rouge canadienne prendront ces malades en charge pour la durée de leur séjour.

Les ministres ont accepté l'offre de certains gouvernements provinciaux - notamment de la Nouvelle-Écosse et du Québec - de mettre des lits d'hôpital à la disposition d'un certain nombre de patients. Des discussions sont en cours avec d'autres représentants provinciaux à l'égard des dispositions médicales qu'il faudra prendre.

La contribution du Canada au titre de l'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie est d'environ 38 millions de dollars. On étudiera la possibilité d'une aide supplémentaire, en collaboration avec les responsables des Nations Unies et de la Croix-Rouge qui oeuvrent dans la région.

Les personnes désirant fournir des fonds ou des services sont invitées à communiquer avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou d'autres organismes de secours internationaux présents en Bosnie-Herzégovine.

Les ministres ont insisté sur le fait qu'un règlement politique à Genève demeure la solution la plus efficace aux problèmes qui ont motivé cet effort humanitaire, et ils ont de nouveau engagé les parties à retourner à la table de négociation pour résoudre le conflit.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874